

« Notre engagement »



© Laurent Rebelle

Parce que les situations de précarité augmentent, parce que les ménages privés d'un logement digne et abordable sont toujours plus nombreux, parce que connaître ses droits devient de plus en plus complexe, les associations de la Fapil se mobilisent pour soutenir les personnes dans leurs démarches et leur apporter des solutions d'habitat. Cet appui inconditionnel et la création d'une offre adaptée rendent concrets au-delà des principes défendus le « Logement d'Abord ».

« Accueillir, Orienter et Accompagner les personnes »

Que les personnes soient logées ou non par nos adhérents, l'accompagnement qui leur est proposé est multiforme pour s'adapter au plus près à leur situation et à ses évolutions. Cet accompagnement fait appel à de multiples compétences car s'il est tourné vers le logement, il inclut forcément toutes les dimensions de la personne.

« Apporter des solutions d'habitat aux ménages en précarité »

Les associations du réseau proposent également à ces personnes une palette de réponses adaptées en matière de logement. En grande partie issus du parc privé, les logements gérés par nos adhérents visent des dynamiques d'insertion variées : logements en diffus ou au sein d'un petit collectif, logements en pension de famille... associés à une gestion locative de proximité.

« Notre fédération »

Conception, infographie et réalisation : pascalridel.com



6, avenue du Professeur
André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr
www.fapil.fr

@Fapil

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, notre réseau développe plusieurs modes d'intervention pour répondre aux difficultés rencontrées par les ménages :

- accueillir, orienter et informer les personnes ;
- les accompagner ;
- produire des logements de qualité et abordables ;
- et assurer une gestion locative adaptée.

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Depuis plus de 30 ans, la Fapil, réseau national d'associations et d'acteurs, est engagée sur le terrain auprès des personnes mal-logées et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.



124
adhérents



29
organismes
agréés au titre
de la Maîtrise
d'ouvrage
d'insertion



50
Agences
immobilières
à vocation
sociale
(AIVS®)

Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; du Ministère des Solidarités et de la Santé ; de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ; de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de la Fondation Abbé Pierre.

© James Keogh



Portrait des personnes accueillies

Édition 2021



« Les personnes que nous accueillons »



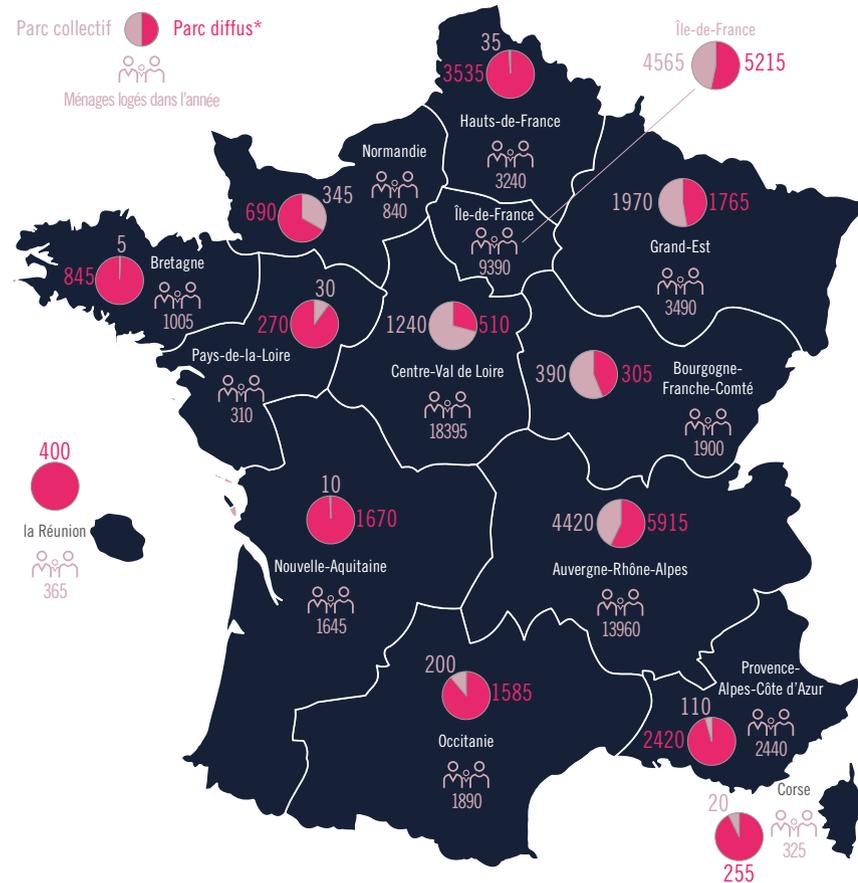
38 720
Logements et places
d'hébergement gérés

77 830 Ménages accueillis et informés

59 195 Ménages logés ou hébergés

41 380 Ménages accompagnés
par les équipes dans
leur projet logement
ou plus largement pour
une insertion durable

« L'offre gérée et les ménages logés par région »



« Des parcours résidentiels qui témoignent du bien-fondé du principe du "Logement d'Abord" »

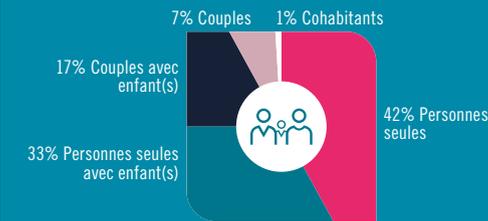
83%
Des ménages entrés en 2019 étaient sans domicile personnel

71%
Des ménages sortis en 2019 déménagent pour un logement ordinaire (HLM et parc privé)

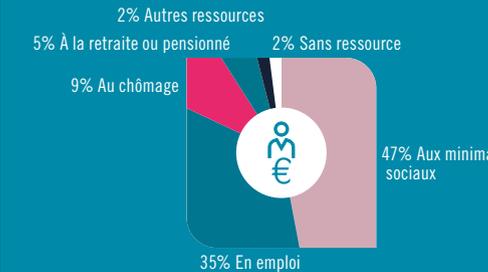
5 années et demie
C'est la durée moyenne des locations au sein du parc du réseau

« En une année, 5 475 ménages sont entrés dans un logement en diffus* »

« Une part importante de personnes seules, avec ou sans enfant(s) »

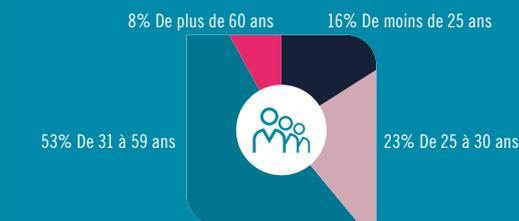


« Des ménages majoritairement aux minima sociaux »



Parmi les ménages qui travaillent, la moitié est en emploi précaire.

« Des ménages de plus de 30 ans mais une part de jeunes en augmentation »



© James Keogh

*Appartements et maisons répartis dans le tissu urbain

© iStock